

JUIN 2015

## **HORAIRES DE LA MAIRIE**

Lundi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30  
Mardi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30  
Mercredi : 8h30 / 11h45 - **fermée l'après-midi**  
Jeudi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30  
Vendredi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 16h30  
Samedi : 9h30 / 12h00

☎ 02.99.88.50.90

✉ [info@ville-larichardais.fr](mailto:info@ville-larichardais.fr)

## **BIBLIOTHEQUE**

Lundi : 17h00 / 19h00  
Mercredi : 10h00 / 11h45  
Samedi : 10h00 / 11h45

## **GARDERIE MUNICIPALE**

7h30 / 8h30 - 17h / 19h00

## **PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL**

1er & 3ème jeudi du mois sur rdv.

## **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

1er mardi de chaque mois sur rendez-vous

## **PERMANENCES DES TICKETS DE CANTINE**

Vendredi 12 et 26 juin 16h30-18h30

Au restaurant scolaire

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :**  
jeudi 2 juillet à 20h

Le budget 2015 a été voté, un budget ambitieux car il acte notre volonté d'investir pour la commune :

En matière de taux d'imposition, la part communale de la taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti, n'a pas changé. C'est une volonté de l'équipe municipale en place.

Concernant les subventions aux associations, le montant attribué pour 2015 est de 125 000 euros.

En matière d'investissement :

- Bâtiments communaux : 1 048 000 €
- Voirie, réseaux divers : 1 942 000 €
- Equipements et autres travaux : 203 000 €

Ces investissements sont importants malgré une baisse de dotation D.G.F. de 70 000 € dès cette année.

Lors du prochain bulletin municipal, une présentation détaillée des comptes administratifs 2014 et du budget primitif 2015 vous sera présentée afin que vous puissiez connaître en détail les projets de notre commune.

L'été approche à grands pas. Je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances ensoleillées et heureuses.

Le Maire,

Pierre CONTIN

## **INFOS MOUILLAGES**

Les permanences ont lieu au centre nautique le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h30. d'autre part deux cahiers de doléances sont mis à votre disposition, l'un à l'accueil de la mairie, l'autre au centre nautique. Un référent par zone de mouillage a été désigné, vous pouvez le connaître en contactant 06-99-18-78-05. Pensez également à mettre le numéro d'emplacement et le nom de votre bateau sur votre bouée de façon lisible.

De plus les règlements de police et d'exploitation des mouillages sont sur le site de la commune onglet vie/rubrique mouillages.

Claude BAGOT - conseiller délégué

## **THE CHURCHFITTERS**



## **FETE DE LA MUSIQUE**

27 juin à partir de 21h place de la République pour un concert des **CHURCHFITTERS**, musique folk et irlandaise. En première partie La chorale « Rêves et Rance » se produira à partir de 20h15. en cas de mauvais temps le concert aura lieu salle omnisport. Places assises.

## **La cérémonie pour l'Appel du 18 juin**

Le rassemblement se fera à 17h45 à la mairie et la lecture aura lieu à 18h devant le monument aux morts. Dépôt de gerbes. A l'issue de la cérémonie la municipalité vous convie à un vin d'honneur à la salle des fêtes.

## Les renouées asiatiques occupent le terrain....



Elles colonisent notre environnement et impactent fortement la biodiversité, en transformant les écosystème en place, altèrent durablement le patrimoine. Leur éradication s'avère techniquement et/ou économiquement impossible. C'est pourquoi il est important de limiter la dissémination de ces plantes en adaptant nos pratiques sur les sites concernés.

A faire : arracher la plante sur toutes nouvelles implantations. A ne pas faire : laisser fleurir, disperser des fragments de tiges ou de rhizomes, labourer les massifs, traiter avec des produits phytosanitaires.



### Jardinage et Bricolage



Par arrêté municipal du 19 Août 1999, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, sont autorisés de la façon suivante:

**Du lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures.**

**Les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.**

Ces dispositions ont été prises afin que chacun puisse se livrer à ses passions sans gêner la tranquillité de son entourage.

### Réglementation des feux

Suivant l'arrêté municipal du 20 avril 2015, applicable dès ce jour et qui remplace et annule le précédent du 19 mars 2012 : le brûlage de toute nature à l'air libre est formellement interdit, toute personne manquant à ce règlement s'exposera donc à la rédaction d'une amende forfaitaire de première classe. Toute personne ayant besoin d'éliminer des déchets ou autre objet de toute nature, devra se rendre à la déchetterie.

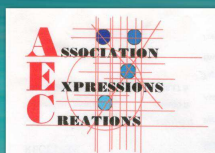
### Rando Rive Gauche

6-7/06 : week-end BRASPART—21/06 : Fort LA LATTE—5/07: BAGUER PICAN

## BALLADE CHANTEE et FEST DEIZ

le Bagad de La Richardais, en co-animation avec l'association La Bouèze, proposera **le dimanche 21 juin** une ballade chantée et un fest deiz sur la commune de La Richardais. Cette animation sera ouverte à tous. **Pour la Ballade** Chantée, un point de rendez-vous est fixé près de l'église pour un départ à 10h. Arrivée vers 12h15, un verre de l'amitié sera offert aux participants. L'objectif principal est de chanter sur le parcours : mélodies, chants à la marche et autres chants en lien avec l'environnement de La Richardais : mer, vallée ombragée, verger, moulin... **pour le Fest-Deiz** il est proposé de se retrouver dans la cour de l'école primaire publique de 14h à 17h. L'animation est assurée par les musiciens du Bagad de La Richardais, les chanteurs du Bagad, Tangi Pénard et son accordéon diatonique et le groupe local KiKÉLà. Libre participation pour cette journée. Pour toutes informations vous pouvez me contacter tel : 07 60 83 52 22—A très bientôt Denis Riaud

## EXPOSITION



M...comme,

M...comme,

M...comme,

**Mairie de la Richardais**  
**du 19 au 21 juin 2015**  
**de 10 H à 12 H et de 15 H à 19 H**

**Entrée libre**

### Ouverture des centres de loisirs été 2015.

**L'ALSH 3-10 ANS** accueillera vos enfants du lundi 6 juillet au jeudi 27 août. Le centre sera fermé du 3 au 14 août, reprise dès le lundi 17 août. L'équipe d'animation se réunira prochainement pour travailler sur les animations de l'été. Des affiches seront mises en place courant juin dans toutes les écoles. Les dossiers seront à retirer sur le site de la Richardais ou à la maison de l'enfance aux heures d'ouvertures.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Maison de l'enfance : 02.99.88.59.91-Portable centre Christèle : 06.66.89.20.49— c.revel@ville-larichardais.fr

**Les Onzépous** sera ouvert de 6 au 31 juillet. Le programme sera en ligne mi juin sur le site de la commune et sur notre page Facebook. Renseignement : Yann CLEMENT : 06-99-18-77-98— animation@ville-larichardais.fr

### DATES A RETENIR :

21 juin KERMESSE école Privée / 27 juin KERMESSE écoles publiques / 1-11 juillet : FESTIVAL MUSIQUES ANCIENNES / 9 juillet : FOLKLORE DU MONDE.